



Dossier de presse

Nevers, le 18 décembre 2019

Territoires d'industrie : Nevers Val de Loire signe le premier contrat de Bourgogne-Franche-Comté

Après des mois d'échanges et de réflexion, le Territoire d'industrie Nevers Val de Loire - composé de cinq intercommunalités et une commune chacune en binôme avec un acteur industriel - vit une étape charnière, mercredi 18 décembre, avec la signature du contrat entre ses nombreux partenaires – industriels, intercommunalités, financeurs ... Premier des dix Territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté à atteindre cette phase décisive, Nevers Val de Loire a déjà préparé huit fiches-actions à financer et à mettre en œuvre.

En novembre 2018, le gouvernement lançait le programme Territoires d'industrie, dont l'ambition était de soutenir et relancer l'activité industrielle en provisionnant 1,36 milliard d'euros sur la période 2019-2022. Sous l'impulsion de Nevers Agglomération, qui a fait acte de candidature, le val de Loire nivernais a été retenu parmi les 124 premiers Territoires d'industrie – ils sont désormais 141.

De Decize à Cosne-sur-Loire en passant par Cercy-la-Tour, Imphy, Magny-Cours ou La Charité-sur-Loire, ce val ligérien est historiquement lié à une épopée industrielle qui a certes décliné mais se perpétue encore grâce à un tissu d'entreprises de toutes tailles. C'est pour pérenniser cet héritage et lui donner un nouvel essor que le Territoire d'industrie Nevers Val de Loire s'est constitué.

Cinq intercommunalités et une commune le composent : Sud-Nivernais, Loire et Allier, Nevers Agglomération, Les Bertranges Cœur de Loire et Bazois Loire Morvan pour Cercy-la-Tour. Tout au long de l'année 2019, des réunions de travail par secteur ont rassemblé des dizaines d'élus et d'industriels autour d'un objectif commun : définir les axes stratégiques et les décliner en actions à soumettre aux financeurs.

Pour la communauté d'agglomération de Nevers : DECOFAB et Technicentre de la SNCF

Pour la communauté de communes Loire Allier : Groupe Danielson Engineering

Pour la communauté de communes Sud Nivernais : APERAM

Pour la communauté de communes Cœur de Loire : GEFICCA

Pour la communauté de communes Les Bertranges : POBI Industrie

Pour la commune de Cercy-La-Tour (via Bazois Loire Morvan) : Faurecia Sièges Automobile

Avec ce contrat, les partenaires (élus, industriels, opérateurs de l'Etat, Région, consulaires) portent l'ambition :

- de faciliter les recrutements des industriels et trouver les compétences nécessaires localement (premier besoin largement exprimé)
- attirer des candidats sur les offres d'emploi non pourvues en mettant en œuvre des actions de promotion du territoire et des métiers
- reconquérir les friches industrielles issues du passé dans un double souci de développement économique et de développement durable
- sensibiliser et accompagner les industriels dans l'écologie industrielle et l'industrie du futur.

Concrètement, les premières actions seront :

- **Editer un document de promotion de l'offre de vie du territoire** que les recruteurs pourront distribuer lors des entretiens des embauches. Sous l'angle « vivre, travailler, étudier », l'objectif serait d'aider le candidat à se projeter et le convaincre de venir s'installer ;
- **Déployer des services facilitant l'installation des nouveaux** salariés (accompagnement à la recherche de logement, recherche d'emploi pour le conjoint)
- **Conduire une action de gestion prévisionnelle des emplois et compétences à l'échelle du territoire.** Il s'agit de parfaire les connaissances des capacités des salariés du territoire, et mieux anticiper l'adaptation de leurs compétences aux évolutions technologiques et économiques à venir. Ce travail permet de pérenniser les activités économiques et les emplois en valorisant les compétences locales.
- **Casser une image dépassée de l'industrie des années 70.** Promouvoir les métiers pendant la semaine de l'industrie, par la production de films en réalité virtuelle présentant les métiers de l'industrie, par des collaborations accrues avec les établissements scolaires
- **Définir une stratégie pour reconquérir les friches industrielles et construire des bâtiments économiques répondant aux besoins des industriels ;**
- **Faire bénéficier les industriels de diagnostic et de conseils d'experts pour :**
 - o qu'ils puissent améliorer **les performances environnementales** de leurs entreprises : économie d'énergie, valorisation des déchets et des sous produits
 - o les accompagner dans **la révolution numérique** et l'industrie 4.0

Après la signature d'un protocole d'accord le 10 octobre, le temps est venu de signer le contrat de Territoire d'industrie Nevers Val de Loire, mercredi 18 décembre. Les signataires s'accordent sur des interventions coordonnées pour conforter efficacement et durablement les ambitions de reconquête industrielle et de développement du Territoire d'industrie Nevers Val de Loire.

Le rôle de chacun :

- **Le Conseil régional**, chargé du pilotage de Territoire d'industrie à l'échelle régionale, assure le déploiement de ses politiques régionales en matière de développement économique, de formation professionnelle initiale et continue, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du Territoire d'industrie.

- **L'Etat s'engage à cibler ses soutiens financiers** et à apporter une réponse coordonnée et adaptée avec celle de ses opérateurs (Banque Publique d'investissement, Banque des Territoires, Pôle Emploi, ADEME, éducation nationale, Business France).
- **Les intercommunalités** assurent le pilotage et l'animation de proximité de la démarche en lien avec les industriels.
- **Les industriels** s'engagent à participer à la mise en œuvre des actions co-décidées ; à renforcer la coopération interentreprises.

Les autres partenaires signataires s'engagent à mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Quelques chiffres :

Au 18 décembre 2019, les engagements financiers de tous les partenaires représentent 1,7 M€ (Etat, Région, EPCI, entreprises, consulaires, PETR). Ils correspondent à des projets matures avec des plans de financement arrêtés, mais l'ambition porte sur plus de 20 M€ à horizon 2022.



Le soutien de la Banque des Territoires au contrat Territoires d'industrie Nevers Val de Loire porte sur la structuration d'une offre immobilière adaptée aux entreprises industrielles en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre et la société d'économie mixte Nièvre Aménagement, ainsi que sur le traitement des friches industrielles. Elle appuiera également le développement de filières spécifiques telles que la métallurgie additive ou l'industrie du bois, avec des panneaux en chêne utilisés pour la construction de maisons à ossature bois. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de son action au bénéfice de territoires plus attractifs.

A l'occasion de la 1^{ère} Assemblée générale des Territoires d'industrie en mars 2019, la Banque des Territoires a signé avec l'Etat une convention précisant le soutien qu'elle apportera d'ici à 2022 au développement industriel des territoires dans le cadre du programme « Territoires d'industrie ». Elle mobilise ses moyens d'ingénierie et de financement, soit directement soit par l'intermédiaire des mandats qu'elle gère pour le compte de l'Etat.

Ainsi, la Banque des Territoires cofinance des études d'ingénierie des projets des « Territoires d'industrie ». Elle prévoit une enveloppe d'un montant d'environ 100 M€ par an d'ici à 2022 pour investir sur fonds propres dans les projets des territoires concernés et dans le respect de ses doctrines d'investissement : foncier et immobilier industriel, numérique, énergie et écologie industrielle, transports et mobilité, formation, développement économique. L'offre de prêts long terme sur fonds d'épargne de la Banque des Territoires peut également être mobilisée pour financer les projets qui s'intègrent dans le périmètre du programme « Action Cœur de Ville » ou des dispositifs « Quartiers Politiques de la Ville ».

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Banque des Territoires Bourgogne-Franche-Comté – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Gauchey : aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr – 06 31 07 46 95

 [@BdT_BFC](https://twitter.com/BdT_BFC)